

SPPPI-PACA

Marseille, le 3 janvier 2005

Affaire suivie par Jacques VALLART
Téléphone : 04.91.83.63.63
Télécopie : 04.91.83.64.40
Mél : spppi.paca@industrie.gouv.fr

Compte rendu de la réunion GT SPPPI PACA Risques naturels du 09 décembre 2004

Présents :

Mmes VALLEE et MERAD d' INERIS, DUPUIS du Conseil Général 13, ROBIN de Provence Stock Service Arles, N. BERTOLONI de DDE 13, DAUJAN de DRIRE RA
MM.MORVAN de la Mairie d'Arles, ESPOSITO du CETE, E.V. GAIDET du BMPM, PLAZANNET de la MRN (assurances) PACA, MATHIEU de DIREN PACA, SAULIERE de DRIRE LR, POURTAIN du CYPRES, ESCOFFIER et VALLART de DRIRE PACA.

1. Information sur le pilotage et les objectifs du GT

J. VALLART annonce la vacance de pilotage suite au départ de M.DELBOSC, toutefois le pilotage reste assuré par l'association « Environnement Industrie » qui recherche un nouveau pilote.

Entre-temps, il a été convenu que le GT serait animé par la DRIRE, secrétaire du SPPPI pour poursuivre et finaliser si possible les travaux du groupe sur la partie « inondations » avant la prochaine réunion plénière de 2005.

2. Présentation d'un canevas d'étude sur le risque inondation pour un site industriel

C. ESPOSITO du CETE Méditerranée présente un canevas d'étude du risque inondation sur un site industriel. Ce projet reprend les bases du cahier des charges utilisé par l'administration pour commander les études et cartographies du risque inondation dans le cadre de l'élaboration des plans de prévention des risques d'inondation (PPRI).

Destiné à couvrir une étude plus réduite couvrant une cohérence du bassin dans lequel est implanté l'industrie, ce projet a donc été allégé et sera proposé aux exploitants pour l'étude du risque d'inondation dans le cadre des études de dangers (EDD).

Ce projet définit 3 parties distinctes :

- l'étude hydrogéomorphologique qui permet de déterminer les zones inondables géologiques basée sur la topographie naturelle du terrain (définition des lits mineur, moyen et majeur ainsi que des terrasses anciennes). Cette partie qualitative ne détermine ni la hauteur ni la vitesse des eaux.

➤ L'étude hydrologique qui permet d'obtenir les éléments de débit par une approche statistique :

- des données du cours d'eau (données régionales)
- des données pluviométriques (horaires, journalières,..)

Ces données peuvent être issues d'estimation de débits ou de ruissellement en fonction de bassins ou zones de voisinage.

➤ la modélisation hydraulique qui intègre les données statistiques et par rapport à l'étude hydrogéomorphologique considère des ajouts naturels ou anthropiques(digues , ponts, remblais..). Elle détermine les débits , hauteurs, vitesses et durées des flux. La modélisation peut être simplifiée (débit moyen sur le secteur) ou complexe (à casier pour des débits divergents d'un point à un autre du secteur étudié).

Cet exposé est l'occasion de rappeler des connaissances de base sur :

- le lit mineur correspondant à des crues biennales,
- le lit moyen contenant les crues décennales,
- le lit majeur couvert (au pied de talus de la terrasse) par les crues de référence hydrogéomorphologie,
- la terrasse ancienne non inondable à l'échelle historique (passage du cours d'eau à l'échelle géologique lors des niveaux marins avant la dernière glaciation (environ 15 000 à 18 000 ans).

Il est précisé que ces niveaux ne sont pas toujours marqués notamment d'une berge à l'autre.

Il est rappelé la notion de probabilité et d'incertitudes jouant tant sur le flux que sur l'occurrence du phénomène

	Sur 1 an	Sur 30 ans (continus)	Sur 100 ans (continus)
Crue décennale (fréquente)	10 % 1 « chance » sur 10	96 % soit presque « sûrement » une fois	99.997 % soit « sûrement » une fois
Crue centennale (rare)	1 % 1 « chance » sur 100	26 % 1 « chance » sur 4	63 % 2 « chances » sur 3
Crue millénale (Exceptionnelle)	0.1 % 1 « chance » sur 1000	3 % 1 « chance » sur 33	10 % 1 « chance » sur 10

redouté.

Les incertitudes de flux dépendent fortement de la qualité des données récoltées et donc de l'instrumentation équipant la rivière ou le fleuve ; ainsi l'estimation pessimiste (marge haute) d'un flux de crues centennale correspondrait à la vision optimiste (marge basse) d'une crue millénale.

De même sur un siècle, une crue millénale a une chance sur dix de se présenter, mais sur cette même période la crue centennale (servant de référence minimale aux PPR-I) a aussi 2 chances sur 3 d'apparaître ; les probabilités d'occurrence de crues millénale et centennale ne sont donc pas d'un facteur 10.

Sur la fiabilité (ou niveau de confiance) accordée aux digues, risque d'inondation mis en évidence en décembre 2003, les experts régionaux mentionnent les critères retenus dans le PPRN-I du Val de Durance

L'INERIS mentionne la présentation au MEDD commanditaire, d'un projet de guide « DRA 34 » sur l'intégration de l'aléa « inondation » qui sera accessible sur son site ainsi qu'un guide d'évaluation accessible sur le site du « Plan Loire ».

Le représentant de la DIREN rappelle l'existence de la circulaire du 21 juillet 2004 relative à la prise en compte de l'aléa inondation pour l'urbanisation.

3. Projet d'étude sur les risques redoutés par site ou zone industrielle

En parallèle de ce canevas d'étude du risque inondation, partie de l'étude de dangers, la DIREN PACA envisage de confier au CETE Méditerranée une étude des risques particuliers d'inondation sur les bassins ou sites industriels SEVESO en région PACA.

Les types d'inondations définis dans le rapport de stage de Céline OLIVERI peuvent y être regroupés en 3 grandes familles :

- débordement de cours d'eau et crues torrentielles,
- ruissellement et stagnations de pluies importantes,
- rupture de digues et de barrages.

Selon ce regroupement, les sites industriels seraient donc invités dans leur étude à privilégier une ou plusieurs de ces familles d'inondation, fonction de leur implantation géographique.

Sur la base de données géographiques et historiques d'une part et enquête auprès de sites d'autre part, le CETE Méditerranée serait donc chargé de définir le ou les types d'inondations redoutés par site ou bassin industriels couvrant des établissements dits SEVESO.

Une réunion CETE / DIREN / CYPRES est prévu début janvier 2005 pour examiner les conditions de transfert des données géographiques et finaliser les éléments de rendus de l'étude (classification et éléments de référence ou de justifications du ou des cas redoutés,..).

Cette étude fera l'objet d'une présentation au GT dans le courant du second trimestre 2005, avant un rendu en réunion plénière du SPPPI.

Une réunion de présentation générale aux exploitants de sites SEVESO mais aussi aux élus et administrations concernés est envisagée à l'horizon de mi-2005.